

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2025 - (N° 2068)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF50

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 5

ETAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Enseignement scolaire public du premier degré	0	-8 160 952	0	-2 960 952
Enseignement scolaire public du second degré	0	-25 963 191	0	-2 466 896
Vie de l'élève	0	-72 212 165	0	-83 037 768
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	-1 769 686	0	-637 802
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	-56 159 275	0	-41 929 200
Enseignement technique agricole	0	-4 497 606	0	0
TOTAUX	0	-168 762 875	0	-131 032 618
SOLDE	+168 762 875		+131 032 618	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI vise à revenir sur l'annulation de crédit sur la mission « Enseignement scolaire ».

Alors que la rentrée 2025 a, une nouvelle fois, souligné l'immense précarité de notre école (déficit d'enseignant, fermeture de classe, augmentation du décrochage...), la macronie a pourtant décidé de faire peser le poids de son austérité sur notre système d'enseignement.

Cette diminution globale des crédits sur cette mission s'inscrit dans un contexte où le Gouvernement prévoit une nouvelle suppression de 4 000 postes dans le PLF 2026 !

La France détient le triste record européen du nombre d'élèves par classe, avec 21 élèves contre 19 en moyenne dans l'UE.

Toutes ces raisons devraient nous pousser à davantage investir dans notre école, et non à sabrer budgétairement ce service public, pourtant au cœur de notre idéal républicain.

Dans le détail, nous demandons la suppression des annulations de crédits de :

– 8 160 952 € en AE et 2 960 952 € en CP prévue pour le programme Enseignement scolaire public du premier degré.

- 25 963 191 € en AE et 2 466 896 € en CP prévue pour le programme Enseignement scolaire public du second degré.
- 72 212 165 € en AE et 83 037 768 € en CP prévue pour le programme Vie de l'élève.
- 1 769 686 € en AE et 637 802 € en CP prévue pour le programme Enseignement privé du premier et du second degrés.
- 56 159 275 € en AE et 41 929 200 € en CP prévue pour le programme Soutien de la politique de l'éducation nationale.
- 4 497 606 € en AE sur le programme Enseignement technique agricole